

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 30 juillet 2021

Manifester en sécurité

Plusieurs organisations syndicales et associations appellent à nouveau à manifester ce week-end à Fort-de-France.

La préfecture rappelle que ces manifestations ne sont pas interdites en période de confinement.

Toutefois, compte tenu du faible respect des mesures barrières constaté lors des manifestations précédentes, la liberté d'expression doit se faire dans le respect des règles sanitaires pour la sécurité de tous :

- distanciation physique d'un mètre entre les manifestants
- port du masque sur la voie publique
- respect du couvre-feu à 19h.